



**ACADÉMIE  
DE NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Formation à la gestion des situations de harcèlement modéré**

## **La méthode de la préoccupation partagée**

**MPP<sup>fr</sup>**

**créée par Anatol Pikas**

*Équipe mobile de sécurité  
Région académique de Normandie*

## Méthode de la préoccupation partagée

- **Présentation de la méthode :**

Développée par **Anatol Pikas**, professeur de psychologie, en Suède à partir des années 1990, c'est une méthode **non blâmante** de traitement des situations de harcèlement basée sur la **résolution non violente des conflits**.

La méthode consiste principalement en **une série d'entretiens individuels** avec des élèves ayant pris part à des pratiques d'intimidation ainsi que d'autres élèves témoins ou neutres. Le harcèlement étant par nature un phénomène de groupe, l'objectif de la méthode est de **déconstruire l'effet néfaste du groupe en ré-individualisant chacun de ses membres, et en restaurant chez chacun le sens de la responsabilité individuelle et une attitude empathique envers l'élève cible. Elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre élèves.**

L'intervenant qui reçoit les intimidateurs adopte volontairement une posture de diplomate. Il n'a pas pour but de leur faire reconnaître leur participation ou leur responsabilité dans les brimades ; il ne blâme pas, ne punit pas, ne culpabilise pas. Il cherche à leur **faire partager sa préoccupation pour la situation de l'élève cible** et les amène à **formuler par eux-mêmes des suggestions pour que la situation s'améliore. Il est aussi obstiné que bienveillant.** Il poursuit les entretiens jusqu'à ce que les élèves intimidateurs aient trouvé une solution et que l'élève cible se sente mieux.

L'absence de sanction permet d'annihiler les réactions habituelles de défense ou d'agressivité des intimidateurs : la minimisation des faits, le déni, le report de responsabilité sur un autre élève voire sur l'élève cible, ou même les représailles. L'élève intimidateur n'a pas besoin de se défendre puisqu'il n'est pas accusé. On accède ainsi plus facilement au partage de la préoccupation. Une fois que plusieurs élèves ont adopté cette posture, les autres élèves, par « contagion » y seront plus sensibles également.

**La méthode permet de mettre fin à une situation d'intimidation en intervenant auprès de tous les protagonistes :**

- **En travaillant avec les élèves intimidateurs afin de les faire changer de posture**
- **En accompagnant l'élève cible afin de l'aider à sortir de sa posture de victime**

- **Conditions et modalités de mises en œuvre :**

Cette méthode est adaptée au **traitement des situations de harcèlement modéré** : c'est-à-dire lorsque les brimades ne relèvent pas d'une sanction.

Des études ont été menées dans différents pays (Australie, Royaume Uni, Finlande ...). Elles mettent en évidence une amélioration des situations à hauteur de **85% des cas**.

**Deux semaines** sont nécessaires avant d'évaluer l'efficacité de la méthode. Souvent la situation s'améliore dès les premiers entretiens mais parfois, l'amélioration est plus progressive.

**Si la situation ne s'améliore pas passé ce délai de deux semaines, ou si les élèves intimidateurs ne partagent toujours pas la préoccupation de l'intervenant, il est nécessaire d'arrêter l'emploi de la méthode et de passer le relai au chef d'établissement, afin qu'il puisse appliquer le protocole de traitement des situations de harcèlement** mis en place par la délégation ministérielle de lutte contre les violences et disponible sur le site : [www.nonauharcèlement.education.gouv.fr](http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr)

La méthode est fondée sur trois hypothèses :

- 1- L'intimidation est davantage le résultat de la **pression du groupe** que celui d'une volonté délibérée de chacun de ses membres
- 2- Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la **position des intimidateurs n'est pas toujours très confortable**
- 3- Il existe chez la plupart d'entre eux un **désir de sortir de l'intimidation**

Les intimidateurs sont considérés comme des **jeunes gens en formation et susceptibles de progresser** :

- On ne nait pas intimidateur,
- On ne le reste pas toute sa vie.

La méthode repose sur un socle de valeur :

- **Un souci de prendre soin de celui qui ne va pas bien**
- Une volonté d'instaurer une **relation de confiance**
- Un **respect absolu** des personnes
- Une éthique plus que des techniques

Pour qu'elle fonctionne, il est nécessaire que :

**Les personnels impliqués** dans l'application de la méthode constituent **une équipe** et qu'ils soient identifiés et **soutenus** par tous : L'application de la méthode nécessitant un investissement important en terme de temps, il est réellement nécessaire que les personnes dédiées à l'application de la méthode reçoivent le **soutien de l'ensemble de la communauté**.

**Le chef d'établissement** joue un **rôle de relais et d'information auprès des parents** ; qu'il les rassure par rapport à la sécurité de leur enfant (mise en place de mesures de protection, suivi des nouveaux faits éventuels) et les informe d'un temps nécessaire de deux semaines avant d'évaluer l'effet de la méthode, en les informant sur les taux de réussite des études menées sur la méthode.

- **Les effets sur le climat scolaire**

La méthode de la préoccupation partagée permet d'instaurer **un climat scolaire bénéfique** aux apprentissages, en **supprimant les réactions de peur des membres de la communauté éducative face au harcèlement : qu'ils soient élèves** (auteurs, témoins ou victimes), parents ou même personnels.

De plus, elle agit directement sur **la qualité des relations**. Le sentiment de **confiance** est au cœur du dispositif : le praticien n'adopte jamais à l'égard des intimidateurs une attitude soupçonneuse. Il leur fait tout au contraire confiance pour qu'ils recherchent et trouvent eux-mêmes une solution au problème dont ils sont, pour l'essentiel, à l'origine.

La méthode favorise ainsi le développement de **l'empathie** et place les intimidateurs dans une **position de réparation**.

Cette méthode prévient les réactions parentales agressives ou de stress car elle permet d'instaurer **un cercle vertueux de confiance entre les parents et l'établissement**.

## Dérroulement de la méthode

### Quatre étapes :

<p><b>1</b> L'élève cible est pris en charge par un membre de l'équipe</p>	<p>Communication avec les familles</p>
<p><b>2</b> Un/des membres de l'équipe rencontre(ent) individuellement les élèves intimidateurs présumés + d'autres élèves</p>	
<p><b>3</b> D'autres rencontres avec la cible</p>	
<p><b>4</b> Rencontres de suivi</p>	

## **Première étape :**

### **Rencontre avec l'élève cible**

Un membre de l'équipe reçoit l'élève cible des brimades en entretien afin de recueillir sa parole, accueillir sa souffrance, le rassurer et mettre en place des mesures pour assurer sa protection.

#### **Conseils pour mener l'entretien : accompagner la victime en lui offrant une relation d'alliance**

- Ecoute empathique, sincère, valorisante, respectueuse qui renforce sa confiance en elle-même et l'aide à sortir de la solitude et de la peur
- Prendre au sérieux tout ce que dit l'élève, en le considérant comme pleinement légitime
- **Laisser l'élève expliquer ce qu'il vit. Le rassurer et l'encourager :**  
« *Ne t'inquiètes pas car tu n'es pas tout seul et nous allons t'aider afin que la situation s'améliore* ».
- **Lui demander des détails concernant la situation :** quand les faits ont-ils débuté ? Quels sont les différentes violences auxquelles il a été confronté ? Prendre des notes et expliquer à l'élève l'emploi de la méthode.

A l'issue de cet entretien, l'équipe dédiée se réunit et fait un choix quant aux élèves qu'ils souhaitent recevoir en entretien, décide de la meilleure façon d'organiser ces entretiens en les répartissant éventuellement entre les différents intervenants. Un intervenant sera nommé pour communiquer avec la(les) famille(s).

## **Communication avec la famille de la cible**

Un membre de l'équipe ressource et/ou de Direction sera **en lien avec la famille durant toute la durée du traitement de la situation et poursuivra la communication avec celle-ci dans le cadre du suivi.**

Les parents d'élèves ont tendance à surréagir s'ils pensent que l'établissement n'a pas pris la mesure de la situation : il est nécessaire de prendre le temps de les écouter/rassurer afin qu'ils ne restent pas sous l'emprise d'un sentiment de peur, voire de colère ou d'indignation face au harcèlement.

Leur expliquer que la méthode est efficace selon les études menées à l'international (85% des cas) et que l'absence de sanction a pour effet l'absence de représailles et la fin de l'intimidation. On peut aussi leur présenter le caractère éducatif voire réparateur de la méthode : le temps consacré par les élèves aux entretiens jusqu'à ce qu'ils aient compris.

Les informer que la situation sera réévaluée au bout de deux semaines, mais que pendant ce temps, leur enfant aura à tout moment la possibilité de signaler les nouveaux faits qui pourraient se produire.

Les parents peuvent et doivent jouer un rôle favorable à la résolution du problème, et pour cela ils ont besoin d'être intégrés au dispositif afin qu'ils ne l'entravent pas d'une part, et qu'ils puissent apporter à leur enfant une aide réellement bénéfique d'autre part.

## Construire une relation d'alliance avec l'élève et sa famille

L'alliance a pour vocation d'apporter suffisamment de confort psychologique pour permettre de **mobiliser les ressources de l'élève cible et le conduire à participer à la résolution de la situation**. L'alliance a donc une **vocation mobilisatrice** et restaure chez le sujet la capacité à puiser dans ses ressources. Elle permet de rejoindre la personne en souffrance *là où elle est*, afin de bien comprendre ce qu'elle vit **subjectivement** et de déterminer la **gravité de sa situation**.

L'alliance crée les conditions pour connaître ce que vit l'élève cible de manière subjective. C'est d'abord sa subjectivité qui nous intéresse, et non l'objectivité des faits, même si on les découvre très utilement à cette occasion. La relation d'alliance, en installant une **confiance totale entre les interlocuteurs, donne accès à la « boîte noire » du vécu de l'élève et permet d'identifier précisément les cercles vicieux dans lesquels il est pris**. La relation d'alliance est donc le préalable absolu pour accompagner l'élève vers un changement de posture, lorsque cela est nécessaire.

**La famille de l'élève cible** a également besoin de bénéficier d'une relation d'alliance, afin de se sentir soutenue et de représenter pour son enfant une ressource bienfaisante. La relation d'alliance évite le drame de la solitude et du désespoir, mais ne suffit pas toujours à décourager les brimades.

**Du côté des intimidateurs**, il faut de même savoir discerner les comportements qui peuvent être recadrés par des entretiens stratégiques et ceux pour lesquels il conviendra de trancher dans le vif par des sanctions. Une fois le diagnostic posé grâce aux informations révélées, la relation d'alliance doit accompagner toute la suite du processus d'aide à l'élève cible, qu'on procède en passant par des entretiens avec les intimidateurs ou qu'on ait recours aux sanctions.

En associant les deux leviers du changement : 1- entretiens avec la cible et 2- entretiens avec les intimidateurs présumés, la plupart des situations peuvent être dénouées par les personnels qui, constitués en équipes ressources, exercent au sein même des établissements scolaires.

### Les grands principes de la relation d'alliance et quelques modalités concrètes pour les réaliser :

Grands principes	Exemples d'actions concrètes
<b>Un cadre confortable et sécurisant pour l'intervenant</b>	Le choix du lieu, de l'heure, des personnes avec lesquelles on s'entretient, le fait d'être formé et supervisé, le fait de disposer de suffisamment de temps, la possibilité d'une rémunération, d'une reconnaissance, etc.
<b>Une écoute attentive, disponible, qui prend au sérieux l'enfant et sa famille</b>	La reformulation de ce que dit l'enfant (ou sa famille) : on vérifie ainsi qu'on l'a bien compris, on lui soumet notre reformulation pour validation ou correction. L'alliance est une posture humble, qui donne raison à l'autre.
<b>Non-jugement inconditionnel et empathie</b>	L'élève (comme sa famille) a de bonnes raisons de... (même s'il n'a pas « raison »). On s'intéresse aux bonnes raisons qui sont les siennes, on les valide. On le rejoint dans sa perception des choses, on accueille ses émotions avec empathie.
<b>Le respect de son intimité, la confidentialité</b>	On ne raconte pas à tout le monde ce qui nous est confié, on s'assure que les personnes qu'on associera à la résolution du problème ne sont pas perçues comme dangereuses par l'enfant, on prend le temps de faire tomber ses résistances si on est convaincu qu'il a tort.

<b>La congruence</b>	Une bonne relation d'alliance est faite de sincérité. C'est pourquoi l'intervenant doit bien connaître le sujet, ou <i>a minima</i> s'entourer d'autres personnes sérieuses pour évaluer la situation : si on a peur pour l'enfant, il est évident que cette peur doit être prise au sérieux. Le fait d'exprimer cette inquiétude face à l'enfant et sa famille peut être salvateur — là où tant d'autres personnes vont minimiser le danger.
<b>La valorisation</b>	Les parents des élèves malheureux à l'école se sentent coupables et en échec. Leur renvoyer une image valorisante est essentiel pour qu'ils sortent de cette culpabilité qui fragilise par répercussion leur enfant. L'élève lui-même a besoin de se sentir valorisé et cette valorisation doit se faire de manière juste, en saisissant les occasions de recadrage.
<b>La fiabilité, l'engagement</b>	La relation d'alliance est un engagement, puisque sa vocation est de sécuriser psychologiquement l'enfant. La personne qui s'engage doit considérer cette mission comme prioritaire. C'est une responsabilité lourde, d'où l'intérêt de l'assumer à plusieurs (équipe, famille) et de manière très coordonnée, afin que cela ne donne pas à l'enfant l'impression qu'on se passe le problème pour s'en débarrasser.

## Deuxième étape :

### **Série de rencontres individuelles avec les intimidateurs présumés et d'autres élèves**

Le fait d'associer d'autres élèves neutres ou témoins aux intimidateurs présumés permet d'avoir une meilleure perception de la situation. Certains pourront nous conforter dans ce que l'élève cible a perçu, d'autres nous éclairer sur les maladresses des uns et des autres ou encore nous faire part d'une réelle intention de nuire de certains élèves. D'autre part, ils permettent que les intimidateurs présumés ne se sentent pas spécialement visés par les intervenants, ce qui les incitent à participer au partage de la préoccupation. Enfin, ils joueront un rôle dans l'amélioration de la situation de l'élève cible en proposant de le soutenir, d'aller lui parler, de rompre l'isolement.

**Les entretiens individuels avec les élèves sont brefs (max : 5 min). L'équipe décide au préalable de la répartition des élèves entre les membres de l'équipe en fonction de la disponibilité et de l'organisation de chacun.**

Ils se déroulent en deux phases :

#### **1. Recherche d'une préoccupation partagée,**

L'intervenant présente sa préoccupation de la situation de la cible et demande à l'intimidateur ce qu'il a lui-même observé.

- Situation non reconnue - demande d'être attentif à la cible et nouveau rendez-vous.
- Situation reconnue - recherche de solutions constructives pour l'améliorer.

#### **2. Recherche de suggestions.**

L'accent est mis sur la nécessité de trouver une solution pour que la situation de l'élève cible s'améliore. Le fait qu'un élève n'ait pas ou ait peu participé au harcèlement n'est pas un problème étant donné que les entretiens ne les mettent pas en cause et n'aboutiront pas à des sanctions.

L'objectif n'est pas de déterminer qui a fait quoi (on ne mène pas une enquête), il est de placer les élèves dans une situation où ils sont amenés à réfléchir pour proposer eux mêmes une solution à la situation.

## 1) Première phase : recherche de la préoccupation partagée

Praticien : " *Bonjour, je te remercie d'être venu me voir (invitation à s'asseoir). Je voulais te parler parce que j'ai eu connaissance qu'un élève de ta classe n'allait pas très bien en ce moment. Je voudrais te parler de (nom de l'élève). Je crois qu'il traverse une période difficile. Je suis préoccupé à son sujet. Qu'est-ce que tu peux m'en dire ?* "

- Réactions possibles de l'élève :

**Résistances ou protestations** sont fréquemment rencontrées. L'élève se mettant en situation défensive, de déni, d'agressivité ou de minimisation, le praticien doit alors le **rassurer sur le but de l'entretien qui est de trouver une solution pour l'élève qui ne va pas bien**. Il explique que dans le temps d'application de la méthode, il n'y aura pas de sanction mais une recherche de solution et que si cela ne fonctionne pas, on procédera autrement.

Praticien : " *Rassures toi, je ne suis pas là pour juger ou pour sanctionner. Je fais appel à toi aujourd'hui parce que je suis préoccupé par la situation de cet élève. Je souhaite l'aider et pour cela j'ai besoin de toi et aussi d'autres élèves. Je te reçois parce que tu es dans sa classe (ou autre motif). Je vais également recevoir d'autres élèves. Il faut que nous fassions quelque chose pour l'aider. Nous ne pouvons pas le laisser comme cela. Qu'est-ce que tu peux me dire de sa situation ? Qu'est-ce que tu as pu observer ?* »

**Afin de désamorcer la méfiance de l'élève, l'intervenant peut aussi replacer sa démarche dans un cadre plus large :**

Praticien : « Je suis attentif à ce que chaque élève puisse se sentir en sécurité quand il vient à l'école/au collège. Parce que lorsqu'un élève ne se sent pas en sécurité, il ne peut pas se sentir bien et apprendre. C'est important, c'est une base dont tous les élèves ont besoin. Toi-même, est-ce que tu te sens en sécurité quand tu viens à l'école/au collège ? »

Si au cours des entretiens, on prend connaissance que des faits graves ont eu lieu, alors dans ce cas-là, il est de notre devoir légalement de **signaler la situation au chef d'établissement qui devra juger s'il doit en informer le procureur de la République**.

- Réactions possibles de l'élève :

**-Si l'élève proteste parce qu'il ne comprend pas pourquoi on s'adresse à lui :**

le rassurer en lui expliquant que l'on va recevoir d'autres camarades de la classe afin de trouver des solutions. On peut aussi lui dire qu'on a choisi de le recevoir parce qu'on a pensé qu'il pouvait nous aider.

Dénier, feindre l'ignorance, minimiser ou garder le silence sont des réactions de défense. Dans ce cas, il convient de demander à l'élève d'être plus attentif à la situation de l'élève cible et de convenir avec lui d'un nouveau rendez-vous.

**-Si l'élève reconnaît le malaise de l'élève cible mais en attribue la cause à des faits extérieurs à l'établissement.** Ex : « *C'est vrai qu'il n'a pas l'air d'aller très bien mais c'est peut-être à cause de ce qui se passe chez lui, ou avec son petit copain, ...* »

Dans ce cas, il faut recentrer le problème vers la classe/l'établissement sans contester ce que l'élève a pu émettre comme idée :

« C'est possible en effet, mais je pense qu'il se passe des choses pour lui au sein de l'établissement et cela m'inquiète. Je suis persuadé que l'on pourrait faire quelque chose pour l'aider, et pour cela j'ai besoin de ton aide. »

Si l'élève continue à rejeter le problème à l'extérieur de l'établissement, lui demander d'être attentif à la situation et convenir d'un autre rendez-vous.

-**Si l'élève se montre coopératif et reconnaît que l'élève ne va pas bien**, dans ce cas laisser l'élève parler. Puis reformuler, ex : « Tu me confirmes que cet élève subit des moqueries ? »

Il faut s'attendre à ce que l'élève interrogé minimise son rôle et emploie des circonvolutions du genre : « oui, c'est vrai qu'il se fait un petit peu embêter, il est un peu tout seul, il n'a pas beaucoup d'amis,... »

### **La première phase est terminée dès que l'élève reconnaît que l'élève cible ne va pas bien.**

Réactions possibles de l'intimidateur	Conduite à tenir par le praticien
-Déni, refus de coopérer, silence -Reconnaissance du malaise mais refus d'admettre que l'origine est dans l'école	Mettre fin à l'entretien, conseiller d'être plus attentif, fixer un autre rendez-vous
-Reconnaissance du malaise mais implication d'autres élèves,	Faire confirmer le malaise de l'élève cible et passer à la phase deux
-Évocation de sa propre responsabilité	

## **2) Deuxième phase : recherche de suggestions**

Praticien : « je me demande ce qui pourrait être fait au sein de l'école pour que cet élève se sente mieux. Aurais-tu quelques idées à me suggérer ? Toi même, est-ce que tu pourrais faire quelque chose ? »

- Réactions possibles de l'élève :

-**Si l'élève ne fait aucune suggestion** : on lui demande alors de prendre le temps d'y réfléchir et on convient d'un nouveau rendez-vous pour en reparler.

-**Si l'élève paraît hésitant ou mal à l'aise** : il faut l'aider à dépasser ses résistances avec tact en l'encourageant : « Ne crains rien. Il n'y a pas de mauvaise proposition. Je vais également interroger tes camarades de classe et je vais recueillir l'ensemble de vos propositions pour aider cet élève à sortir de cette mauvaise passe. Qu'est ce que tu pourrais envisager de faire pour l'aider ? »

-**Si l'élève émet une suggestion bienveillante**, on vérifie avec lui qu'il se sent capable de la mettre en application, on le félicite et on le remercie. On s'abstient de porter un jugement sur la proposition même si elle paraît plus ou moins adaptée.

-Si l'élève émet une proposition plutôt malveillante telle que « le laisser de côté », « ne pas lui parler », on peut lui demander de réfléchir à une suggestion qui soit un peu plus bienveillante et convenir d'un nouveau rendez-vous.

-Si un élève refuse de coopérer : il ne faut pas poursuivre l'application de la méthode. Si plusieurs élèves refusent de coopérer, c'est un signe que le sentiment de cohésion entre les élèves intimidateurs est très fort ou que les faits sont graves. Il faut en référer au chef d'établissement qui doit prendre le relai dans la gestion de la situation. Il faut donc expliquer aux élèves que leur refus de coopérer rend impossible la poursuite de la méthode et que de ce fait, c'est le chef d'établissement qui sera amené à gérer la situation.

-Dans certains cas, les élèves peuvent susciter par leur attitude **une exaspération justifiée du praticien (ex : provocation)**. Il convient alors soit de passer le relais à un autre membre de l'équipe, ou d'arrêter l'emploi de la méthode et de passer le relai au chef d'établissement.

Réactions possibles de l'intimidateur	Conduite à tenir par le praticien
Aucune suggestion	Conseiller de réfléchir à des suggestions, fixer un autre rendez-vous
Hésitation, malaise	Encourager, rappeler que les autres élèves sont aussi invités à faire des suggestions
Propositions d'aide à l'élève victime	Accepter sans juger la proposition, féliciter, reformuler la suggestion
Refus de coopérer	Abandon de la méthode, passer le relai au chef d'établissement

Parfois, on observe des phénomènes de **conversion** : un élève qui intimidait change radicalement d'attitude envers l'élève cible et s'engage dans un processus inverse en agissant activement de façon bienveillante envers la cible : aide, soutien, action auprès du groupe pour faire cesser les brimades.

Explication du phénomène :

- La démarche profondément bienveillante du praticien **désamorce les résistances de l'intimidateur** et le place en situation de pouvoir produire lui même la solution pour sortir de la position peu glorieuse de l'intimidateur, sans jamais avoir eu à ressentir la honte d'avoir été mis en cause. **L'élève n'a pas perdu la face et n'a pas besoin de se protéger en employant les mécanismes de défense habituels tels que le déni, la minimisation, les menaces, les représailles.**
- La **ténacité** du praticien incite les élèves à modifier leur attitude : **la dynamique au sein du groupe des élèves intimidateurs est ainsi modifiée** progressivement par les entretiens successifs menés individuellement auprès de chacun des élèves du groupe. Entre les entretiens, les élèves s'engagent dans un processus réflexif pour tenter de trouver par eux même des solutions.
- Enfin le praticien fourni à l'élève un **modèle de résolution des conflits** à reproduire dans le domaine des relations interpersonnelles. En adoptant la posture du **diplomate**, qui ne

juge pas mais ménage les susceptibilités, il va permettre de **rééquilibrer le rapport de force entre les deux parties.**

- De plus, chaque élève impliqué fait l'expérience agréable d'être accueilli de manière courtoise et rendu acteur. L'adulte s'adresse à l'élève sur un mode qui n'est pas une posture d'enseignant/élève, mais **le considère comme un sujet qui possède la solution et lui demande son aide, ce qui est valorisant pour l'élève et va l'inciter à participer volontairement à la méthode.**

### Nouvelle série d'entretiens avec les intimidateurs présumés

Il s'agit de reprendre avec chaque élève là ou on en était resté :

**-Si l'élève n'avait pas émis de préoccupation partagée** : on lui pose à nouveau la question de ce qu'il a pu constater depuis notre dernier rendez-vous :

*Praticien : « Nous nous sommes parlé il y a quelques jours. Je t'ai expliqué que j'étais préoccupé pour tel élève. Je le suis toujours. Je t'ai demandé d'être attentif à ce qui se passe pour lui. Qu'as-tu pu observer ? »*

Il est fréquent que la répartition des forces au sein du groupe évolue au fur et à mesure que l'on applique la méthode. Pour cette raison, les élèves qui n'ont pas émis de préoccupation au début peuvent **commencer à faire preuve de préoccupation et/ou émettre des propositions.**

**-Si l'élève a émis une suggestion** : lui demander s'il se souvient de ce qu'il avait proposé ou lui rappeler au besoin afin de vérifier s'il l'a mise en application :

*Praticien : « Te souviens-tu que tu avais fait une suggestion pour aider cet élève ? Est-ce que tu as pu la mettre en application ? »  
« Est-ce que tu penses sa situation s'est améliorée ? »*

Ce qui est conseillé	A ne pas faire
Rencontrer les élèves individuellement pour briser l'effet de groupe	S'adresser au groupe
Commencer par demander ce qu'ils savent de la situation de l'élève victime	Les mettre en cause
Toujours parler de l'élève victime et de la préoccupation que l'on a pour lui	Blâmer, culpabiliser, ou même appeler à l'empathie
L'intervenant doit être seul lors des entretiens	Etre plusieurs lors des entretiens
Eviter tout conflit, au besoin changer d'intervenant	Entrer en conflit
Avoir des phrases type : « j'ai entendu dire, ... » « Je suis préoccupé ... » « Peux-tu me dire ce que tu sais de la situation de cet élève... »	Chercher à tout savoir et tout comprendre concernant la situation, les intimidateurs, les faits

### Bilan des entretiens

Il est **conseillé de prendre des notes entre les entretiens** et non pendant. Pour établir un bilan à la fin de chaque entretien, on note pour chaque élève :

- **Les principales formules utilisées** par l'élève, **le niveau d'investissement** obtenu : en terme de partage de la préoccupation partagée et les suggestions proposées.
- **Son degré de préoccupation** pour l'élève cible sur une échelle de 1 à 5 :
- **Sa place dans le groupe** : meneur, suiveur, spectateur, autre
- **Son niveau de stress** en début et en fin d'entretien,
- **S'il a identifié les élèves qui intimident, leur positionnement** : meneur, suiveurs, spectateurs, lui demander ce qu'il pourrait faire pour que ces élèves cessent.
- **Les suggestions** proposées.
- Si les élèves intimidateurs mettent en cause **la responsabilité de l'élève victime** dans la situation, il convient de leur demander d'être précis et de prendre des notes sur les faits.

## Troisième étape :

### Rencontres de suivi avec l'élève cible

#### Le but de cette étape est de :

**S'enquérir si les brimades ont cessé**, et comprendre **comment il réagit face au groupe des intimidateurs**. Au cours de cette rencontre, le professionnel qui a instauré avec l'élève cible une relation d'alliance **vérifie qu'il a changé de posture envers ses camarades et qu'il n'a plus peur**.

- 1) En début de chaque entretien, prendre le temps de **réinstaurer la relation d'alliance** pour vérifier que l'élève s'exprime librement, qu'il a confiance envers les adultes et comprend le travail mené.
- 2) **Vérifier que sa posture au milieu de ses camarades a changé**, qu'il n'est plus dominé par la peur et qu'il n'entretient plus le cercle vicieux dans lequel il était pris.
- 3) **La phase de consolidation** : c'est paradoxalement en envisageant la rechute qu'on assurera la pérennité d'un climat relationnel apaisé entre l'élève cible et ses camarades. En effet, l'intimidation est un feu qui couve et n'est jamais éteint, tout simplement, car c'est un phénomène systémique qui est stimulé par les caractéristiques normales de l'environnement scolaire. Le plus douloureux pour un élève cible serait de retomber dans les mailles d'une situation d'intimidation et de se dire : « Si ça recommence encore avec moi, c'est que c'est vraiment ma faute » et « Ils ont déjà fait beaucoup pour moi, je n'ose plus aller les déranger ». Bref, sécuriser l'élève cible et donc travailler à la consolidation de relations apaisées implique d'envisager avec lui une éventuelle rechute et de la recadrer comme quelque chose de banal : on a su traiter la situation, on saura à nouveau la traiter si elle se répète d'une manière ou d'une autre.

Il se peut que la situation se soit rapidement améliorée pour l'élève cible. Les entretiens individuels avec les intimidateurs présumés ont pour effet de modifier les rapports de force au sein du groupe.

Au **besoin, rassurer à nouveau** sur le fait qu'il n'a pas à craindre les représailles de ses camarades parce qu'ils n'ont pas été mis en cause. Lui expliquer qu'on a **reçu des élèves et qu'on leur a demandé d'émettre des suggestions pour améliorer la situation**. Lui présenter ces suggestions et lui demander **son avis**. Lui expliquer que **l'on suivra la situation** et qu'il ne doit pas hésiter à **confier son ressenti et les faits** qui ont lieu.

Praticien : « *J'ai discuté avec certains élèves et je leur ai demandé ce qu'ils pourraient faire pour que la situation s'améliore entre vous. Certains ont proposé de ... Qu'est ce que tu penses de ces propositions ?* »

**Si plusieurs élèves intimidateurs présumés ont mis en cause la responsabilité de l'élève cible** dans la situation de harcèlement, en expliquant qu'il était lui même auteur de violences (15% des harcelés seraient également harceleurs), ou du fait de sa personnalité, il peut être intéressant,

sans donner de nom, de citer les faits précis qui lui ont été reproché et de lui en demander confirmation. Cela peut être l'occasion pour l'élève cible d'exprimer certaines difficultés relationnelles. Si l'on constate ce genre de problématique, il est possible de l'aider à trouver des solutions.

Praticien : « *Certains de tes camarades de classe pensent que tu peux toi même être un peu ennuyant à certains moments, est-ce que tu peux m'expliquer comment tu vois les choses ?* »

Ou

« *Certains de tes camarades ont fait remarquer que lorsqu'ils viennent pour te parler, ils se sentent repoussés ; est-ce que tu peux m'expliquer comment tu vois les choses ?* »

Le but n'est pas de mettre en cause l'élève cible mais de le placer tout comme on l'a fait avec les élèves intimidateurs dans un **processus de réflexion par rapport à son attitude** envers les autres. On peut expliquer à l'élève qu'il est normal d'être sur la défensive lorsque l'on s'est senti agressé mais que cette attitude peut empêcher ses camarades de revenir vers lui. Faire référence aux faits tels qu'ils ont été présentés précisément par les autres élèves et demander à l'élève comment il voit les choses, cela permet d'éviter d'émettre des commentaires qui pourraient être interprétés comme un jugement ;

Praticien : « *ce que tu peux faire dans l'immédiat, c'est d'être attentif à la façon dont tes camarades se comportent avec toi. S'ils viennent vers toi, fais attention à ne pas les repousser, c'est peut-être qu'ils ont compris qu'ils devaient changer d'attitude. Je vais les rencontrer à nouveau dans quelques jours et donc nous aurons l'occasion d'en reparler*

### Quatrième étape :

## **Rencontres de suivi avec les intimidateurs présumés**

L'une des caractéristiques de l'intimidation étant sa récurrence, même si la situation s'est améliorée, il est nécessaire d'envisager un suivi sur plusieurs mois. Ces contacts réguliers font comprendre à l'ensemble des élèves que la préoccupation des personnels reste constante et que leur vigilance ne faiblit pas.

#### ✓ **Rencontres de suivi avec les intimidateurs présumés :**

« Nous allons veiller à ce que la situation ne se dégrade pas à nouveau. Nous serons peut-être amenés à nous revoir si cela se dégradait. Tu peux même nous solliciter si tu t'aperçois qu'il y a de nouveau des brimades envers cet élève. »

## ✓ Rencontres de suivi avec la cible :

On s'assure auprès de la cible que les brimades ont pris fin et qu'il se sent mieux, qu'il n'est plus mis à l'écart par des camarades.

Praticien : « *Bonjour, je suis heureux de te revoir. La dernière fois, nous avons discuté de ce qui t'étais arrivé avec tes camarades et de ce que tu avais ressenti. Comment vas-tu aujourd'hui ? Est-ce que la situation s'est améliorée ? Comment est-ce que cela se passe avec tes camarades ?*

## **Pour aller plus loin dans l'exploration de la méthode :**

« **Harcèlement scolaire : le vaincre, c'est possible.**

**La méthode de la préoccupation partagée »**

Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette, ESF Sciences humaines, 2018.

« **Les blessures de l'école - Harcèlement, chahut, sexting :**

**Prévenir et traiter les situations »**

Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier, ESF Sciences Humaines, 2020

[www.preoccupationpartagee.org](http://www.preoccupationpartagee.org) : plateforme collaborative à destination des professionnels

[www.harcelement-entre-eleves.com](http://www.harcelement-entre-eleves.com) : site de l'A.P.H.E.E.

[www.harcelement-entre-eleves.com](http://www.harcelement-entre-eleves.com) : site de l'A.P.H.E.E.

Une vidéo qui illustre l'emploi de la méthode :

<https://www.reseau-canope.fr/notice/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

**Fiche d'entretien avec un élève cible d'intimidation**  
**Attention CONFIDENTIEL**

Nom de l'élève :

Date de l'entretien :

Intervenant :

Les faits relatés par l'élève, ses inquiétudes, ses demandes :

---



---



---

Comment la situation a-t-elle été portée à la connaissance de l'établissement ? Qui a alerté l'équipe ?

L'élève cible     Ses parents     Un enseignant

Ses camarades     Autre : \_\_\_\_\_

Combien d'intimidateurs présumés a-t-il mentionné et lesquels ? \_\_\_\_\_

La famille a-t-elle été contactée ?    Oui                  Non

Un entretien avec la famille a-t-il été mené ou prévu ?    Oui, date : \_\_\_\_\_    Non

Durée de l'entretien (en minutes) : \_\_\_\_\_    Date du prochain entretien : \_\_\_\_\_

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève :

1	2	3	4	5
Peu d'inquiétude, mais à suivre.	Inquiétude réelle quoique modérée. Vigilance.	Inquiétude importante : prévoir le 2 <sup>ème</sup> entretien rapidement.	Inquiétude forte, prévoir un suivi très fréquent.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien :

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : l'élève ne parle presque pas, ou reste flou et fuyant.	Alliance médiocre : l'élève évite parfois de répondre et souhaite écourter.	Alliance assez bonne, mais on sent des résistances, une inquiétude de l'élève.	Bonne alliance, quoique l'élève soit un peu réservé.	Très bonne alliance, l'élève parle très librement et se sent manifestement en confiance.

Mesures prises par la cellule de lutte contre le harcèlement (ou cellule « bien-être ») :

---



---



---

**Fiche d'entretien avec un élève cible d'intimidation**  
**Entretien de bilan suite aux interventions avec les IP**  
*Attention CONFIDENTIEL*

**Bilan de l'entretien avec l'élève (remplir une fiche par entretien)**

Nom de l'élève :

Date de l'entretien :

Intervenant :

Durée de l'entretien (en minutes) : \_\_\_\_\_

Évaluation par l'élève de son degré de stress lorsqu'il entre au collège / à l'école / au lycée, sachant qu'au début du suivi on considère qu'il était à 10 (lui faire entourer lui-même le numéro sur l'échelle présentée) :

0 \_\_\_\_\_ 1 \_\_\_\_\_ 2 \_\_\_\_\_ 3 \_\_\_\_\_ 4 \_\_\_\_\_ 5 \_\_\_\_\_ 6 \_\_\_\_\_ 7 \_\_\_\_\_ 8 \_\_\_\_\_ 9 \_\_\_\_\_ 10

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève :

1	2	3	4	5
Tout va bien. Il suffira de prendre des nouvelles de temps en temps.	Une certaine inquiétude demeure concernant cet élève. Vigilance et suivi nécessaire.	Inquiétude importante : le travail avec les intimidateurs est à reprendre.	Inquiétude forte, d'autres solutions sont à envisager.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien :

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : l'élève ne parle presque pas, ou reste flou et fuyant.	Alliance médiocre : l'élève évite parfois de répondre et souhaite écourter.	Alliance assez bonne, mais on sent des résistances, une inquiétude de l'élève.	Bonne alliance, quoique l'élève soit un peu réservé.	Très bonne alliance, l'élève parle très librement et se sent manifestement en confiance.

Informations utiles données par l'élève :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Propositions faites à l'élève et/ou mesures envisagées :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Fiche d'entretien avec les parents d'un élève cible d'intimidation**  
*Attention CONFIDENTIEL*

Nom de l'élève :

Date de l'entretien :

Intervenant :

Les faits rapportés par les parents, leurs demandes, leurs inquiétudes :

---



---



---



---

Durée de l'entretien (en minutes) : \_\_\_\_\_ Date du prochain entretien : \_\_\_\_\_

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève, suite à l'entretien avec les parents :

1	2	3	4	5
Peu d'inquiétude, mais à suivre.	Inquiétude réelle quoique modérée. Vigilance.	Inquiétude importante : prévoir le 2 <sup>ème</sup> entretien rapidement.	Inquiétude forte, prévoir un suivi très fréquent.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance avec les parents à la fin de l'entretien :

1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : les parents ne sont pas du tout en confiance.	Alliance médiocre : les parents entendent mais demeurent sceptiques.	Alliance assez bonne, mais quelques réticences demeurent.	Bonne alliance, les parents coopèrent quoiqu'ils soient toujours inquiets.	Très bonne alliance, les parents sont rassurés et coopérants.

Mesures prises par la cellule de lutte contre le harcèlement (ou cellule « bien-être ») :

---



---



---



---

**Fiche d'entretien avec un intimidateur présumé**

Les faits :

---

---

---

---

Comment la situation a-t-elle été portée à la connaissance de l'établissement ? Qui a alerté l'équipe ?

L'élève cible     Ses parents     Un enseignant   
Ses camarades     Autre : \_\_\_\_\_

Combien d'intimidateurs présumés ont-ils été identifiés ? \_\_\_\_\_

Combien d'élèves ont-ils été rencontrés en entretien individuel ? \_\_\_\_\_

**Bilan de l'entretien avec l'élève (remplir une fiche par élève rencontré)**

Durée de l'entretien (en minutes) :

Évaluation de l'état de stress de l'élève en début d'entretien (1 = faible, 5 = fort) :

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

L'élève a-t-il reconnu que la cible n'allait pas bien ?    Oui    Non

Évaluation du degré de préoccupation de l'élève pour la cible (1 = faible, 5 = forte) :

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

L'élève a-t-il fait des suggestions pour améliorer la situation de la cible ?    Oui    Non

Si oui, quelles sont ces suggestions ?

---

---

---

---

Évaluation de l'état de stress de l'élève à la fin de l'entretien (1 = faible, 5 = fort) :

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

